

La recette d'un projet

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

- 1. Quelles sont les parties prenantes qui interviennent dans la recette du projet ? (Plusieurs réponses possibles)**
 - a. Le chef de projet
 - b. La Direction des Ressources Humaines
 - c. La MOA
 - d. Le client final

- 2. Quels sont les éléments à inclure dans un protocole de recette ? (Plusieurs réponses possibles)**
 - a. Les tâches du client
 - b. Les tâches du fournisseur
 - c. La liste des bugs répertoriés
 - d. L'ordre des tests
 - e. Les seuils d'acceptation
 - f. La priorisation des corrections

3. Compléter cette phrase.

La recette consiste à faire quelques derniers tests pour vérifier que le résultat du projet correspond parfaitement aux attentes du client telles qu'exprimées dans le Cahier des Charges.

4. Associer chaque élément à la rubrique concernée

Protocole de recette	Documents de référence
Tâches du client Tâches du fournisseur Liste des documents à communiquer Ordre des tests et le planning Seuils d'acceptation du produit	Cahier des Charges détaillé Guide d'utilisateur Consignes Grille d'évaluation
Tests	Atelier de recette
Rechercher les bugs Centraliser les remarques Prioriser les corrections	Réunir tous les acteurs Apporter les corrections

5. Vrai ou faux ? Dans l'exemple du MOOC eLene4Life, le client final a été impliqué dans les tests.

- a. Vrai
- b. Faux

6. Quels sont les enjeux de la recette d'un projet ?

- a. L'écart éventuel entre les spécifications et le résultat
- b. La gestion des ressources humaines en fin de projet
- c. L'obtention du paiement intégral
- d. L'impact des modifications demandées sur les délais
- e. L'impact des modifications demandées sur les coûts
- f. La fidélisation du client

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.